

ANNEXE 1: Schéma d'application des parkings du site des REMPARTS à Fribourg

Valable dès 01.09.2024

A - E

Personnel administratif et technique, corps enseignant, formateurs et formatrices, exploitants, partenaires

1. Demande avec formulaire y.c. preuve des horaires du train/bus à faire valider selon procédure (voir règlement parking Art. 2) pour validation finale par l'ACPC
2. Demande d'autorisation sur www.parkingpay.ch par le demandeur => approbation par l'ACPC (administrateur) sur base de la validation préalable via formulaire
3. Un minimum de CHF 20.- doit être disponible sur le compte ParkingPay pour activer la barrière

4. Utilisation des parking A et E (avec barrières) à prioriser. *Utilisation du parking PA sans barrière uniquement en cas de surcharge du parking A et E (avec activation du paiement par l'application Parkingpay) => contrôles par société externe*
5. La disponibilité d'une place de parc n'est pas garantie

Lundi au vendredi y.c. vacances scolaires

01h00 02h00 03h00 04h00 05h00 06h00 07h00 08h00 09h00 10h00 11h00 12h00 13h00 14h00 15h00 16h00 17h00 18h00 19h00 20h00 21h00 22h00 23h00 00h00

Tarif parking couvert selon règlement

Week-end et jours fériés

01h00 02h00 03h00 04h00 05h00 06h00 07h00 08h00 09h00 10h00 11h00 12h00 13h00 14h00 15h00 16h00 17h00 18h00 19h00 20h00 21h00 22h00 23h00 00h00

Tarif parking couvert selon règlement

F

Places de parc pour visiteurs et visiteuses

1. Utiliser les places visiteurs en priorité. En cas de surcharge des places visiteurs, le parking PA peut être utilisé entre 7h00 et 18h00
2. Gratuit durant 5h dès la saisie de l'autorisation par les réceptions EPAI, EPC ou SFP
3. Contrôles par société externe

Lundi au vendredi y.c. vacances scolaires

01h00 02h00 03h00 04h00 05h00 06h00 07h00 08h00 09h00 10h00 11h00 12h00 13h00 14h00 15h00 16h00 17h00 18h00 19h00 20h00 21h00 22h00 23h00 00h00

Accès gratuit autorisé pour le public

Gratuit - sur annonce au secrétariat - pour les visiteurs du site pendant 5 heures / Accès interdit au public

Accès gratuit autorisé pour le public

Week-end et jours fériés

01h00 02h00 03h00 04h00 05h00 06h00 07h00 08h00 09h00 10h00 11h00 12h00 13h00 14h00 15h00 16h00 17h00 18h00 19h00 20h00 21h00 22h00 23h00 00h00

Accès gratuit autorisé pour le public

G

Public ainsi que les participant-e-s, enseignant-e-s et personnes qui fréquentent les cours de formation continue et supérieure

pour toutes les places **sauf** places visiteurs

1. Gestion par horodateur (paiement par carte bancaire, Twint ou monnaie CHF)
2. Tarif selon règlement
3. Tarif dissuasif CHF 10.-/h entre 7h et 17h (lundi à vendredi)

Lundi au vendredi y.c. vacances scolaires

01h00 02h00 03h00 04h00 05h00 06h00 07h00 08h00 09h00 10h00 11h00 12h00 13h00 14h00 15h00 16h00 17h00 18h00 19h00 20h00 21h00 22h00 23h00 00h00

Accessible au public selon tarif en vigueur

INTERDICTION DE STATIONNEMENT pour le public / CHF 10.00 / h (tarif dissuasif)

Accessible au public selon tarif en vigueur

Week-end et jours fériés

01h00 02h00 03h00 04h00 05h00 06h00 07h00 08h00 09h00 10h00 11h00 12h00 13h00 14h00 15h00 16h00 17h00 18h00 19h00 20h00 21h00 22h00 23h00 00h00

Accessible au public selon tarif en vigueur

H

Habitant-e du Quartier d'Alt et du Varis

pour toutes les places **sauf** places visiteurs

1. Demande d'inscription annuelle sur www.parkingpay.ch par le demandeur => validation par l'ACPC (administrateur)
2. Une preuve de domicile est à fournir à acpc.parking@edufv.ch
3. Tarif annuel selon règlement
4. La disponibilité d'une place de parc n'est pas garantie

Lundi au vendredi					07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	00h00	
Accessible selon tarif en vigueur					INTERDICTION DE STATIONNEMENT / CHF 10.00 / h (tarif dissuasif)										Accessible selon tarif en vigueur								
Week-end, jours fériés et vacances scolaires (EPAI / EPC)					06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	00h00
Accessible selon tarif en vigueur																							

Service technique / Dépannage / Chefs experts lors des examens finaux

1. Attribution par l'ACPC de badges d'accès (aucune inscription de l'utilisateur sur parkingpay requise)
2. Accès gratuit partout

Lundi au vendredi y.c. vacances scolaires																							
01h00	02h00	03h00	04h00	05h00	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	00h00
Accès gratuit																							
Week-end et jours fériés																							
01h00	02h00	03h00	04h00	05h00	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	00h00
Accès gratuit																							

Demandes particulières journalières

Uniquement le parking PA sans barrière (voir règlement Art. 4.5, 5.5, 6.7)

1. Validation écrite par la direction de l'école concernée, du SFP ou de l'ACPC
2. Autorisation après saisie du numéro d'immatriculation par les réceptions EPAI, EPC ou SFP
3. Paiement à l'accueil / réception de l'école après le stationnement sur le parking
4. La disponibilité d'une place de parc n'est pas garantie
5. Contrôles par société externe

Lundi au vendredi y.c. vacances scolaires					Parking PA autorisation journalière valeur CHF 8.-																		
					Parking PA autorisation 1/2 journée valeur CHF 5.-						Parking PA autorisation 1/2 journée valeur CHF 5.-												
01h00	02h00	03h00	04h00	05h00	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	00h00
Accessible au public selon tarif en vigueur					CHF 8.- pour la journée / CHF 5.- pour la 1/2 journée													Accessible au public selon tarif en vigueur					
Week-end et jours fériés																							
01h00	02h00	03h00	04h00	05h00	06h00	07h00	08h00	09h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h00	18h00	19h00	20h00	21h00	22h00	23h00	00h00
Accessible au public selon tarif en vigueur																							